

## CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

### INFORMATION À LA POPULATION

Conformément à l'article L 19 et R 7 du Code électoral,

La commission de contrôle des listes électorales de la ville de Sceaux composée des membres suivants :

Annie BACH, Frédéric GUERMANN, Emmanuel GOUJON, Maud BONTÉ, Philippe SZYNKOWSKI,

se réunira en séance publique :

**A L'HÔTEL DE VILLE  
Salle Erwin-Guldner**

**Le jeudi 16 mai 2024 à 14H00**

Sceaux, le 10 mai 2024

Le Maire

  
Philippe LAURENT

